

Garder la foi veut dire s'opposer au Concile Vatican II et aux réformes

Il est évident pour Monseigneur Lefebvre – et cela est tout simplement catholique – que pour garder la doctrine catholique, il faut nécessairement combattre les hérésies, ici les hérésies modernes. Il ne s'agit que de la fidélité à la foi de toujours : à la foi catholique. Cette fidélité implique nécessairement la critique et le refus de ce qui s'oppose à elle : « Les nouveautés du Concile et les réformes qui en sont issues ».

Conférence de M. l'abbé Alain Nély au Canada

Sans empressement !

On peut dire, sans trop se tromper, que depuis l'an 2000, peu après le grand pèlerinage organisé par la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, à l'occasion du dernier Jubilé, Rome a changé sa politique vis-à-vis de la Tradition. Elle poussera désormais à une résolution pratique du conflit, à une solution canonique : d'où la proposition du fameux « accord pratique ».

Depuis la publication du Motu proprio 'Summorum Pontificum', on parle beaucoup de la 'position de la FSSPX'. Fortement critiquée, notamment par ceux qui considèrent ce Motu proprio comme un piège pour faire "rentre" la FSSPX dans le système conciliaire et ainsi annihiler toute résistance du côté de la Tra-

dition. Les mêmes ajoutent que les autorités romaines étant modernistes, on ne peut avoir aucun contact avec elles. Contact qui n'aurait d'autre fin que de nous contaminer.

D'autres disent que nous avons un bon pape, qui serait même, comme tendent à le faire croire ceux qui s'opposent à lui, parfaitement traditionaliste. Pour ceux-là, même si tout n'est pas parfait, nous devrions signer sans tarder un accord pratique et travailler ensemble, unis dans une seule et même Église.

Sans donner raison aux uns ou aux autres, la FSSPX n'est pas pressée de répondre à l'effort de ce retour « dans la pleine communion ecclésiale », ni n'a l'intention de risquer un accord pratique qui ne résoudrait le problème que d'un point de vue canonique, laissant de côté le problème doctrinal. Cette attente est-elle raisonnable ?

Elle semble justifiée par les principes mêmes de notre combat : tout en maintenant les contacts avec Rome et après avoir obtenu, même si cela est loin d'être parfait, les deux préalables demandés, nous voulons avant toute autre étape commencer les fameuses discussions doctrinales. Monseigneur Lefebvre le disait déjà : « Ce n'est pas seulement la messe qui nous oppose, mais aussi la doctrine ». Toute la lutte qui nous oppose à ce que l'on peut appeler "la nouvelle Rome" se ramène à notre opposition au Concile Vatican II et à la "nouvelle théologie" qui fut l'instrument qui permit l'élaboration des erreurs que nous dénonçons.



Une œuvre d'Église

Le combat de Monseigneur Lefebvre fut dès le début un double combat : dans l'Église et pour l'Église. Garder la foi de toujours veut dire s'opposer au « Concile Vatican II et à toutes les réformes qui en sont issues ». Monseigneur Lefebvre veut réaliser une œuvre d'Église : il veut former des prêtres dans la Tradition de l'Église pour un nécessaire renouvellement de l'Église. Il veut continuer de transmettre la Tradition, c'est-à-dire la foi, les sacrements, la Sainte Messe et le sacerdoce catholique. C'est pour cela que l'approbation par Rome de son œuvre sera pour lui un signe requis de la Providence et une condition sine qua non de sa légitimité. Cela lui sera acquis en 1970 par l'approbation des constitutions par l'évêque du lieu, Monseigneur Charrière, et en 1971 par une lettre de Rome. Ces deux éléments en sa possession, le fondateur de la FSSPX aura la certitude d'œuvrer dans l'Église et pour l'Église, récusant par là toute accusation de sectarisme.

Cette volonté déterminée de transmettre la Tradition est la raison pour laquelle l'œuvre de Monseigneur Lefebvre se trouva très vite, de façon inévitable, en opposition publique au Concile Vatican II et à toutes ses réformes. Opposition non tant aux autorités romaines en elles-mêmes mais à cette nouvelle Église issue du Concile Vatican II : l'Église conciliaire. Une opposition qui se manifesterà dans les faits d'abord avec les évêques français puis plus directement avec Rome. Opposition dure, brutale, sans pitié.

Garder la foi de toujours et donc dénoncer l'erreur du Concile Vatican II pour servir l'Église. Deux éléments qui seront exprimés clairement dans la déclaration du 21 novembre 1974 : « Nous adhérons de tout notre cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre, et avons toujours refusé, de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée dans le Concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues ».

Cette fidélité implique la critique

Il est évident pour Monseigneur Lefebvre – et cela est tout simplement catholique – que pour garder la doctrine catholique, il faut nécessaire-

ment combattre les hérésies, ici les hérésies modernes. On ne peut séparer les deux faces d'une même médaille. On peut donc dire "qu'il n'y a pas de problème d'Ecône" et de "problème avec la FSSPX". Il ne s'agit que de la fidélité à la foi de toujours : à la foi catholique. Cette fidélité implique nécessairement la critique et le refus de ce qui s'oppose à elle : « Les nouveautés du Concile et les réformes qui en sont issues ». C'est là tout le drame de la crise actuelle. « L'Église, comme le disait Paul VI, en vient à se porter des coups elle-même ».

Jusqu'en 1988 ce combat semblait clair pour tous. Mais après les sacres et la publication du Motu proprio « *Ecclesia Dei adflicta* » certains vont penser possible d'être à la fois pour la Tradition et avec le Concile et ses réformes. C'est la grave erreur des "conservateurs" des mouvements *Ecclesia Dei*. Le combat de Monseigneur Lefebvre « pour la messe de toujours » qu'il ne peut séparer d'une authentique prédication de la foi, implique une analyse et une opposition aux erreurs et aux nouvelles doctrines du Concile Vatican II. Cette résistance, qualifiée de désobéissance, se manifesterà d'abord dans les années 70, autour du combat pour la messe : ce sera un refus et une critique de la nouvelle messe. Dans les années 80, la lutte consisterà à dénoncer les scandales de Rome et du pape : visite à la synagogue de Rome, prédication dans une église luthérienne, actes répétés de faux œcuménisme avec les protestants, les anglicans, et surtout le grand scandale d'Assise en lequel Monseigneur verra l'apostasie romaine et qui sera la raison déterminante des sacres longtemps envisagés, qui se réaliseront deux ans plus tard.

Dans une lettre commune avec Monseigneur de Castro Mayer, Mgr Lefebvre écrira : « Ces vingt années... ont suffisamment montré une situation qui aboutit à une véritable auto-démolition de l'Église, sauf dans les milieux où la Tradition millénaire de l'Église a été maintenue »... Il précisera, après le scandale d'Assise : « Pour nous, demeurant indéfectiblement attachés à l'Église catholique et romaine de toujours, nous sommes obligés de constater que cette religion moderniste et libérale de la Rome moderne et conciliaire s'éloigne toujours davantage de nous ».

Les sacres de 1988 sont le sommet de ce double combat pour l'Église et contre les erreurs modernistes ; ils expriment à la fois la conviction et

la nécessité de la transmission de toute la force sacramentelle de l'Église contenue dans l'épiscopat pour résister et lutter contre les erreurs modernistes. Les quatre évêques seront sacrés pour transmettre la foi et pour continuer l'Église.

Mgr Lefebvre dira dans son sermon : « Il me semble entendre les voix de tous ces papes depuis Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII nous dire : "Mais de grâce, qu'allez-vous faire de nos enseignements, de notre prédication, de la foi catholique ? Allez-vous l'abandonner ? Allez-vous la laisser disparaître de cette terre ? De grâce, de grâce, continuez à garder ce trésor que nous vous avons donné. N'abandon-



Le combat de Monseigneur Lefebvre « pour la messe de toujours » qu'il ne peut séparer d'une authentique prédication de la foi, implique une analyse et une opposition aux erreurs et aux nouvelles doctrines du Concile Vatican II.

nez pas les fidèles, n'abandonnez pas l'Église ! Continuez l'Église !" Car enfin, depuis le concile, ce que nous avons condamné, voici que les autorités romaines l'adoptent et le professent. Je ne suis qu'un évêque de l'Église catholique qui continue à transmettre la doctrine. Je pense que cela ne tardera pas sans doute, que l'on pourra graver sur ma tombe ces paroles de saint Paul : Tradidi quod et accepi, je vous ai transmis ce que j'ai reçu, tout simplement ».

Pas pour son œuvre, mais pour l'Église

Les sacres de 1988 sont le résultat de la persévérance de Monseigneur Lefebvre dans sa fidélité à l'Église. C'est pour lui un devoir de conscience, pas pour son œuvre, mais pour l'Église. C'est com-

me il l'a dit exprimant cette conviction « l'opération survie de la tradition ».

« Je veux, » dira-t-il encore, « qu'à l'heure de ma mort, lorsque Notre Seigneur me demandera : qu'as-tu fait de ton épiscopat, qu'as-tu fait de ta grâce épiscopale et sacerdotale ? je n'entende pas de sa bouche ces mots terribles : Tu as contribué à détruire l'Église avec les autres ».

Vingt ans après les sacres, donc quarante ans après le Concile, ce dernier devient le critère absolu de la catholicité, l'événement le plus important dans la théologie et dans la vie de l'Église ; "la différence spécifique", pourrait-on dire, qui permettra de distinguer un avant et un après Concile. Ce dernier, bien que seulement pastoral, devenant un "super dogme".

Le pape Paul VI ne dira-t-il pas dans une lettre adressée à Monseigneur Lefebvre le 29 juin 1975 : « Comment quelqu'un aujourd'hui pourrait-il se comparer à saint Athanase, en osant combattre un Concile comme le deuxième Concile du Vatican qui ne fait pas moins autorité, qui est même sous certains aspects plus important encore que celui de Nicée ? »

En lisant les textes post-conciliaires, on a l'impression que l'histoire de l'Église et sa théologie commencent à Vatican II comme pour les modernes l'histoire profane en 1789 ! Les "réflexions" sur le temps et la société, des réponses à des situations nouvelles deviennent curieusement la norme de la fidélité, la norme de la foi. La foi se trouve en partie détruite par ces nouvelles "réflexions". Est désormais catholique celui qui accepte Vatican II. Ce sont bien deux « fois », deux conceptions différentes qui s'affrontent, deux religions, deux messes, oserions-nous dire deux Églises ? Celle de toujours et la nouvelle "église conciliaire", comme se plaisait à l'appeler Mgr Bugnini.

La position de Monseigneur Lefebvre concernant le Concile n'a jamais varié : « Parce que le concile est opposé à la Tradition il nous faut refuser le concile », et de résumer les idées et l'esprit dans un mot : LIBÉRALISME.

Ce sont les idées libérales, condamnées par les papes antérieurs, qui, telles un cheval de Troie, pénètrent dans l'Église par le MOYEN du Concile :

- La liberté en soi; le libéralisme dans le sens de l'autonomie : la liberté religieuse,
- L'égalité : principe de la collégialité,
- La Fraternité : l'œcuménisme.

Est-on étonné de retrouver ici les grands principes de la Révolution dite française ? Liberté religieuse, égalité, fraternité deviennent les éléments constitutifs d'une nouvelle orientation qui sera au centre de toutes les nouvelles réformes : l'œcuménisme.

Sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie

Mgr dira, dans le manifeste de 1972 : « Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit ».

C'est en effet dans la réforme de la messe que se matérialisent les idées et l'esprit du Concile. Quarante ans après l'imposition de cette nouvelle messe, on peut se poser la question : Pourquoi une nouvelle messe, un nouveau rite ?

On peut répondre en donnant deux raisons principales : l'œcuménisme et la nouvelle théologie.

Réaliser le rêve de Paul VI : s'unir avec les frères séparés, les protestants, réaliser à tout prix l'unité brisée il y a quatre siècles, c'est l'impératif de ce nouveau printemps de l'Église. Créer un rite qui rompe cette opposition est le grand dessein du Concile, c'est le leitmotiv de la commission chargée d'élaborer cette nouvelle messe. On pouvait lire dans l'Osservatore romano du 19 mars 1965 : « Il nous faut écarter toute prière qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir pour nos frères séparés ».

Mgr Annibale Bugnini sera chargé, dès 1964, par le pape Paul VI de l'élaboration de ce nouveau rite. Six pasteurs protestants assisteront aux réunions de la Commission chargée de ce travail. L'un d'entre eux, Max Thurian, de la communauté œcuménique de Taizé dira plus tard : « Il n'y a rien dans la nouvelle messe qui ne permette à un protestant de la dire ». C'est principalement par cette nouvelle messe que se répandront les idées et les nouveautés du Concile. Selon l'adage "lex orandi, lex credendi", elle en sera le véhicule vivant.

Monseigneur Lefebvre l'appellera à juste titre la « messe de Luther ». Il dira en 1975 : « On ne peut s'empêcher de conclure que les principes étant intimement liés à la pratique selon l'usage

Lex orandi, lex credendi le fait d'imiter dans la liturgie de la messe la réforme de Luther conduit infailliblement à adopter peu à peu les idées mêmes de Luther ».

Martin Luther niait le sacerdoce catholique et le sacrifice. Mgr Lefebvre continuera : « Tous ces changements dans le nouveau rite sont certainement périlleux parce que peu à peu, surtout pour les jeunes prêtres, qui n'ont plus l'idée du sacrifice, de la Présence réelle, de la transsubstantiation et pour lesquels cela ne signifie plus rien, ces jeunes prêtres perdent l'intention de faire ce que fait l'Église et ne disent plus de messes valides ».

Missa normativa

En 1967, la Missa normativa est présentée par son auteur, Mgr. Bugnini, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin, à l'occasion du synode des évêques à Rome. La plupart des évêques la refusent, disant que ce n'était pas cela que voulait le Concile. Mais le 3 avril 1969, Paul VI impose le NOM, qui n'est rien d'autre que la messe normative, sans abroger directement l'ancien rite, ce qu'il fera une année plus tard, à l'occasion d'un consistoire, en exigeant que désormais seul le NOM soit célébré. La théologie du NOM est fondée sur le mystère pascal et le salut universel, réduisant la Rédemption au jour de Pâques.

Le mystère pascal prend désormais la place du sacrifice et devient le centre de la liturgie. C'est la Résurrection du Christ à laquelle tous participent, par laquelle tous sont sauvés. C'est la notion du salut universel si chère au Pape Jean-Paul II dont le fondement est dans la Nouvelle théologie d'Henri de Lubac et de Karl Rahner, qui devient la théologie du Concile. Elle se retrouve dans la séparation de l'Église et de l'État, dans l'œcuménisme et dans la nouvelle relation entre la foi et la science. Tout est basé sur la dignité humaine, l'autonomie et la liberté de l'homme.

Les conséquences sont fatales : pour l'individu, la raison humaine n'est plus soumise à la foi divine, l'État doit être neutre, au-dessus de la loi divine et de la loi naturelle. C'est le chemin vers « l'apostasie silencieuse » ; ni l'Église ni l'État ne peuvent désormais obliger l'individu à une éthique universelle et éternelle. Cette nouvelle théologie conduit logiquement à l'athéisme : il n'y a ni laïcité positive, ni pensée post-métaphysique, ni continuité. Toutes les discussions avec l'athéisme ou soi-disant dialogue avec les autres religions ne peuvent mener à rien. La solution unique reste

Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est la vérité qui libère, non la dignité humaine.

Monseigneur Lefebvre, comme le reconnaîtra d'ailleurs le pape Benoît XVI, est avant tout un homme d'Église. S'il prend des décisions d'une telle gravité : s'opposer au Concile, au Pape, sacrer des évêques, ce n'est pas pour lui, mais pour l'Église qu'il aime et qu'il veut servir. Ce « sentire cum Ecclesia » apparaît clairement dès le début de la fondation de son œuvre, et aussi tout au long des persécutions qu'il aura à subir de la part de ceux qu'il ne cesse de reconnaître comme ses frères dans l'épiscopat ou comme les chefs à qui le Christ a confié son Église.

Voilà pourquoi, malgré des propos quelquefois et justement très sévères envers ces derniers, il ne coupera jamais le contact avec Rome – les nombreuses tentatives de rencontre et les réponses fermes mais toujours pleines de respect pour cette hiérarchie en qui il continue à voir le successeur des Apôtres en sont la preuve.

Rome, de son côté, n'a eu de cesse de vouloir contraindre Monseigneur Lefebvre, au nom de l'obéissance, à se rallier à cette nouvelle Église conciliaire et accepter comme condition sine qua non d'un soi-disant retour à l'unité, les thèses novatrices du second concile du Vatican.

Les ruses employées dans ces contacts par les autorités romaines conduisaient Monseigneur Lefebvre à une méfiance justifiée. Pourquoi donc continuer ces contacts ? Monseigneur y voyait peut-être le seul moyen de faire revenir Rome dans le droit chemin, celui de la Tradition. Son but : amener l'autorité à une profonde réflexion. En un mot, qui peut paraître osé, convertir Rome : « Depuis bientôt vingt ans, dira-t-il, nous nous efforçons avec patience et fermeté de faire comprendre aux autorités romaines cette nécessité du retour à la saine doctrine et à la Tradition pour le renouveau de l'Église, le salut des âmes et la gloire de Dieu. Mais on demeure sourd à nos supplications, bien plus, on nous demande de reconnaître le bien-fondé de tout le concile et des réformes qui minent l'Église ».

En effet, animé d'une foi indéfectible dans le primat de Pierre, Monseigneur ne cessera de regarder les papes conciliaires comme de vrais papes. Car il sait que l'Église ne peut exister sans pape et que la crise ne sera vaincue que par le retour du pape à la Tradition intégrale. Car c'est à lui, et à nul autre, qu'appartient ce pouvoir.

Conscient donc du danger de ces discussions avec une Rome qui, une fois de plus, n'a d'autre but que l'intégration de la Fraternité dans cette Église moderne, Monseigneur Lefebvre les continuera envers et contre tout parce qu'il ne voit pas d'autre moyen pour sauver les âmes : c'est par la Tradition, par le retour de l'Église à la Tradition : « Nous n'avons pas la même façon de concevoir la Tradition, écrira-t-il en 1988, le cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas, c'est un dialogue de sourds ».

Même après les sacres, il ne coupera pas les ponts, mais dira désormais « ce sera moi qui posera les conditions ».

Les deux préalables et les fameuses discussions doctrinales, demandées par Monseigneur Fellay, seront les conditions que posera, à la suite de son Fondateur, notre Supérieur général. Non pour nous-mêmes mais pour aider l'Église dans ce retour à la Tradition.

L'essentiel de notre combat reste toujours le même, il est double : la fidélité à la foi, à la messe, à la doctrine, à l'amour pour la vérité. Mais aussi la propagation de cette foi, l'esprit missionnaire, le dévouement pour l'apostolat et donc le salut des âmes, œuvrer dans l'Église, pour montrer les richesses et la puissance de la Tradition.

Cela se fera surtout par la prière, nous en sommes convaincus. Mais il faut aussi collaborer à la grâce par notre exemple, notre apostolat auprès des âmes de plus en plus ignorantes des moindres vérités de la foi, nos études, notre zèle.

C'est par le Rosaire que saint Pie V obtint la victoire de Lépante sur l'envahisseur Turc, alors que pendant deux ans il avait essayé d'unir en vain la chrétienté divisée pour repousser l'ennemi. Dans cet esprit, Monseigneur Fellay a lancé ces croisades du Rosaire auxquelles vous vous êtes unis généreusement, sachant que la victoire, ici encore, appartient à Celle qui étant Mère de l'Église, est aussi le grand vainqueur de toutes les hérésies.

